
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 octobre 2020 à 19 h
tenue en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-049**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Mme Marie-Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
Mme Anne-Sophie Bergeron, agente de recherche et secrétaire d'arrondissement substitut
M. Daniel Bussièrès, chef de division – communications
M. Stéphane Collin, agent de systèmes de gestion

Étaient aussi présents :

M. François Purcell, directeur de cabinet
Mme Anna Mielczarek, chargée de secrétariat
M. Alain-David Jean-Noël, chargé de secrétariat
M. Alain Cardinal, commandant, représentant du PDQ 39

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel. Elle souligne également la présence du représentant du poste de quartier 39.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA20 10 260

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020, à 19 h.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 octobre 2020, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Points d'information :

- COVID-19, la Ville de Montréal est en zone rouge – services ouverts VS fermés
 - Procédures adoptés par l'arrondissement pour la fourniture des services essentiels
 - Rappel des consignes sanitaires
-

M. Abdelhaq Sari, conseiller de Ville – district Marie-Clara

Points d'information :

- Plusieurs incidents graves sont venus troubler la paix et semer un sentiment d'inquiétude chez les familles de notre arrondissement – Actions de l'arrondissement et des organismes
 - Le SPVM et le PDQ 39 ont déployé davantage de ressources dans ce quartier (patrouilleurs supplémentaires, installation d'un poste de commandement à l'intersection Lapierre-Langelier, porte à porte)
 - Mise en œuvre, avec nos organismes et institutions partenaires, de plusieurs mesures importantes à court, moyen et long terme
-

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Points d'information :

- Réfection du pont Pie-IX s'échelonne jusqu'à l'automne 2023, la phase 1 des travaux, qui consiste en la réfection de la direction sud du pont, se poursuivra jusqu'à l'automne 2021
 - Comités de travail pour faire entendre votre voix et défendre vos intérêts
 - Commentaires relativement au projet de réfection du pont Pie-IX, vous pouvez communiquer avec l'équipe du projet: pontpieix@transport.gouv.qc.ca
 - Trois nouvelles ruelles vertes ont vu le jour cet été : les ruelles vertes Peter-Curry, Des Oiseaux et L'Archevêque, portant ainsi leur nombre à 15 dans l'arrondissement
 - En plus de soutenir financièrement le projet, l'arrondissement de Montréal-Nord mandate annuellement des organismes pour accompagner les comités de riverains dans la réalisation de leur projet
 - Remerciements à la Coop de solidarité Éconord et à la Soverdi pour leur soutien
 - Le parc Maurice-Bélanger profitera d'une cure de jouvence l'été prochain - des jeux d'eau seront aménagés
 - Inauguration récente du tout nouveau parc Sabrevois
-

Mme Chantal Rossi, conseillère de Ville – district Ovide-Clermont

Points d'information :

- L'arrondissement a lancé l'hiver dernier son programme d'art mural - cet été, deux murales ont été réalisées chez nous
 - Murale de l'école Sainte-Gertrude, qui a été conçue sur le thème du vivre ensemble par Sophie Wilkins et la murale des Artistes en arts visuels du nord de Montréal, de Sergio Gutierrez et Julian Palma. Cette dernière se trouve sur l'immeuble de l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir, à l'angle du boulevard Rolland et de la rue Pascal
 - Le Festival international du Film Black de Montréal nous a fait l'honneur d'organiser à Montréal-Nord la seule projection en salle de sa programmation, essentiellement virtuelle.
 - Le vendredi 25 septembre, nous avons donc présenté le documentaire Briser le code, précédé d'un court-métrage. Discussion avec l'intervenant Fabrice Vil et la réalisatrice Carmine Pierre-Dufour, modérée par Nadège St-Philippe
 - Remerciements à Fabienne Colas, la présidente-fondatrice de ce festival, de toujours avoir une pensée pour Montréal-Nord
-

M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement – district Marie-Clara

Points d'information :

- Présence des vélos BIXI ou les voitures en partage Communauto sur le territoire de l'arrondissement
 - Trois stations de vélos en libre-service se sont ajoutées aux deux déjà existantes, donc maintenant cinq stations aux endroits suivants, soit la mairie d'arrondissement, le parc Saint-Laurent, le parc Langelier/Marie-Victorin, parc Ottawa, l'intersection Martial/des Récollets
-

Mme Chantal Rossi, conseillère de Ville – district Ovide-Clermont

Points d'information :

- À partir du 5 novembre prochain, la collecte des résidus alimentaires sera offerte dans le secteur 4 B, soit dans l'est de notre territoire, au nord du boulevard Maurice-Duplessis
- Une patrouille de l'Éco-quartier passera aux portes dans le secteur pour expliquer comment bien participer à cette collecte
- Réception d'un bac brun dans lequel vous devrez déposer vos résidus alimentaires issus de la préparation des repas et les restes de table, avant de les déposer à la rue les jeudis

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

- Souhaite ses plus sincères condoléances suite à l'incident survenu à l'hôpital de Joliette
- Retrait de la reconnaissance de l'organisme Mener autrement en juin dernier – enfants sans activité, camps de jour
- Événement de novembre 2019 au gymnase de l'arrondissement, enjeux de sécurité au niveau des lumières lors d'une activité avec des jeunes – enquête en cours ou plainte

Suspension de la séance à 19 h 35 pour la tenue de la séance extraordinaire concernant le budget 2021 et le PDI 2021-2030

Reprise de la séance 20 h 17

10.03 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 20 h 19

M. Sylvain Roy

-Changement d'orientation du boulevard Gouin – Problèmes de circulation à l'intersection des boulevards Pie-IX et Henri Bourassa

M. Jean-François Gagné

-Démantèlement de la voie active sécuritaire sur le boulevard Gouin - dangereux pour les cyclistes et les piétons comme ce l'était avant – installation de bollards pour protéger les cyclistes

-Formation d'un comité citoyen pour le réaménagement d'une rue

M. Antonio Antonecchia

-Remerciements pour le retour du boulevard Gouin à l'état original

Mme Karine Lamothe

-Présence de travaux et voitures qui circulent en sens inverse sur la rue Dénommée à tous les jours – installation de panneaux "entrée interdite" à partir du boulevard Pie-IX

M. Denis Fortin

-Asphaltage des stationnements arrières des commerces situés au 6751 et 6755 boulevard Maurice-Duplessis – problème de poussière, saleté dans son secteur

Mme Renée Dagenais

-Demande de présence policière sur le boulevard Gouin entre les boulevards Sainte-Gertrude et Lacordaire – présence de piétons, vélos, automobiles, vitesse

M. Réal Demers et Mme Françoise Côté

-Démantèlement de la voie active sécuritaire sur le boulevard Gouin – non-respect de la vitesse de 30km/h, vitesse et conduite dangereuse

Mme Julie Sigouin

-Demande que la police continue le porte à porte dans le secteur nord-est

Mme Marie-Ève Gauthier

-Soutien du projet de ruche urbaine GREG-O-MIEL

Fin de la période de questions du public à 20 h 39.

CA20 10 261

Déposer aux archives le procès-verbal modifié du comité consultatif sur la mobilité de la rencontre du 9 juillet 2020.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal modifié du comité consultatif sur la mobilité qui a siégé le 9 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.04 1207177020

CA20 10 262

Autoriser la prolongation du contrat 19-17783 adjudgé à Prodigium (Productions Jeun'Est), au montant maximal de 123 783,23 \$, taxes incluses, pour la fourniture de la main d'oeuvre technique pour les événements culturels et spéciaux à l'arrondissement, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 inclusivement.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée la prolongation du contrat 19-17783 adjudgé à Prodigium (Productions Jeun'Est), au montant maximal de 123 783,23 \$, taxes incluses, pour la fourniture de la main d'oeuvre technique pour les événements culturels et spéciaux à l'arrondissement de Montréal-Nord, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 inclusivement ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1195190009

CA20 10 263

Accorder une contribution financière de 150 \$ à l'Héritage Hispanique Québec (HHQ) pour la promotion des activités lors Mois du Patrimoine Hispanique au Québec (octobre), à même le budget de représentation des élus.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 150 \$ à l'Héritage Hispanique Québec (HHQ) pour la promotion des activités lors Mois du Patrimoine Hispanique au Québec;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1203573011

CA20 10 264

Approuver la convention modifiée à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Un itinéraire pour tous, dans le cadre de la contribution financière de 155 467 \$ octroyée pour l'année 2020 pour la mise en œuvre de la programmation annuelle d'activités des secteurs : mobilisation citoyenne, jeunesse et pôle d'action du samedi.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvée la convention modifiée à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Un itinéraire pour tous, qui remplace celle entérinée à la séance du conseil d'arrondissement du 6 août 2020, qui vise à soutenir la mise en œuvre de la programmation annuelle d'activités à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord des secteurs : mobilisation citoyenne, jeunesse et pôle d'action du samedi pour laquelle une subvention de 155 467 \$ a été octroyée pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1174988004

CA20 10 265

Approuver un projet d'entente modifié à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI), concernant l'utilisation à des fins municipales de certains terrains et le mur d'un bâtiment appartenant au Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI) ainsi que l'utilisation de certains terrains appartenant à la Ville de Montréal sur le territoire de l'arrondissement par le Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI).

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente modifié à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI), concernant l'utilisation à des fins municipales de certains terrains ainsi qu'un mur d'un bâtiment appartenant au Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI) ainsi que l'utilisation de certains terrains appartenant à la Ville de Montréal sur le territoire de l'arrondissement par le Centre de service scolaire de la pointe de l'île (CSSPI).

Adopté à l'unanimité.

20.04 1160217011

CA20 10 266

Approuver un projet d'entente modifié à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le Centre de service scolaire English-Montréal (CSSEM), visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux en période de COVID afin de respecter les exigences sanitaires.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente modifié à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le Centre de service scolaire English-Montréal (CSSEM), visant à régir le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux en période de COVID afin de respecter les exigences sanitaires.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1181280015

CA20 10 267

Approuver le projet d'entente de collaboration 2020-2023 à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la jeunesse, la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la Table de quartier de Montréal-Nord pour la réalisation du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité jeunesse, et autoriser la directrice d'arrondissement de Montréal-Nord à signer ladite entente.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente de collaboration 2020-2023 à intervenir entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la jeunesse, la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et la Table de quartier de Montréal-Nord pour la réalisation du Plan d'action collectif de Montréal-Nord - Priorité jeunesse;

ET QUE soit autorisée la directrice d'arrondissement de Montréal-Nord à signer ladite entente.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1204233002

CA20 10 268

Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre de service de la Ville Centre et mandater la Direction du Service de la Culture pour conclure une entente forfaitaire pour la gestion des redevances avec l'organisme ENTANDEM, mandataire de la SOCAN et de RÉ:SONNE, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023, pour la facturation, la perception et la réception des droits de licence payables pour l'exécution en public des enregistrements sonores publiés dans le répertoire de RÉ:SONNE et/ou des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN lors d'activités ou événements dans l'arrondissement et de négocier tout renouvellement de celle-ci.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit acceptée l'offre de service de la Ville Centre et mandater la Direction du Service de la Culture pour conclure une entente forfaitaire pour la gestion des redevances avec l'organisme ENTANDEM, mandataire de la SOCAN et de RÉ:SONNE, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023, pour la facturation, la perception et la réception des droits de licence payables pour l'exécution en public des enregistrements sonores publiés dans le répertoire de RÉ:SONNE et/ou des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN lors d'activités ou événements dans l'arrondissement et ce, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal et pour négocier tout renouvellement de celle-ci.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1205190006

CA20 10 269

Accorder une contribution financière de 5 100 \$ aux 14 clubs d'âge d'or reconnus par l'arrondissement pour l'année 2020.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient accordées des contributions financières totalisant 5 100 \$ aux 14 clubs d'âge d'or reconnus par l'arrondissement de Montréal-Nord pour l'année 2020 :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 200 \$ au Cercle du 3^e Âge de Montréal-Nord;

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ au Carrefour des retraités de Montréal-Nord;

QUE soit accordée une contribution financière de 400 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Lacordaire;

QUE soit accordée une contribution financière de 450 \$ au club de l'Âge d'or Ste-Colette;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Centre Récréatif Sannicandresi;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ à l'Âge d'or Sainte-Gertrude;

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Ottawa;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Dijon Le Carignan;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Italo-Québécois;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Le Soleil de Montréal-Nord;

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or San Marco (section féminine);

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or San Marco II (section féminine);

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Stella Alpina (section masculine);

QUE soit accordée une contribution financière de 250 \$ au Club de l'Âge d'or Stella Alpina (section féminine);

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1207549007

CA20 10 270

Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 août 2020.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 31 août 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1207606015

CA20 10 271

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 août 2020.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 août 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1207606016

CA20 10 272

Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), pour la construction d'aires de repos (Au belvédère du repos) situées au parc Aimé-Léonard, confirmer la participation de l'arrondissement au financement du projet et autoriser le Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à signer tout engagement relativement à cette demande.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), pour la construction d'aires de repos situées au parc Aimé-Léonard;

QUE soit autorisé M. Jérôme Vaillancourt le Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à confirmer la participation de l'arrondissement au financement du projet et à confirmer que l'arrondissement a pris connaissance du Guide du programme et qu'il s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à lui ainsi qu'à confirmer que l'arrondissement assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet s'il obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

ET QUE soit autorisé M. Jérôme Vaillancourt le Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises à signer tout engagement relativement à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1208947001

CA20 10 273

Approuver la reconnaissance et le soutien de l'organisme Club de l'âge d'or Ste-Colette, à titre de partenaire de mission complémentaire, de septembre 2020 à septembre 2023.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien de l'organisme Club de l'âge d'or Ste-Colette, à titre de partenaire de mission complémentaire, de septembre 2020 à septembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1207549006

CA20 10 274

Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le projet de Règlement RGCA02-10-0006-2 de dérogation mineure modifiant le Règlement RGCA02-10-0006 de dérogation mineure afin d'assurer la concordance aux différents règlements d'urbanisme applicables sur le territoire de l'arrondissement et autoriser le remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite exigée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), le tout conformément à l'arrêté ministériel 2020-049.

AVIS est donné par M. Jean Marc Poirier qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA02-10-0006-2 modifiant le Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures pour une concordance aux différents règlements d'urbanisme applicables sur le territoire de l'arrondissement;

QUE soit présenté, déposé et adopté le projet de Règlement RGCA02-10-0006-2 modifiant le Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures pour une concordance aux différents règlements d'urbanisme applicables sur le territoire de l'arrondissement;

ET QUE soit autorisé le remplacement de l'assemblée publique de consultation exigée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, le tout conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020.

40.01 1207758003

CA20 10 275

Adopter le Règlement 1530-14 modifiant le Règlement 1530 sur l'immobilisation et le stationnement afin de permettre le remorquage des véhicules qui nuisent aux opérations de déneigement.

Attendu qu'une copie du Règlement 1530-14 modifiant le Règlement 1530 sur l'immobilisation et le stationnement afin de permettre le remorquage des véhicules qui nuisent aux opérations de déneigement a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement 1530-14 modifiant le Règlement 1530 sur l'immobilisation et le stationnement afin de permettre le remorquage des véhicules qui nuisent aux opérations de déneigement.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1202577007

CA20 10 276

Déposer le procès-verbal de la consultation écrite et adopter la résolution PP-041, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 173 770 du cadastre du Québec, soit le 10155 boul. Saint-Vital.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la consultation écrite dont l'avis public a été publié le 2 septembre 2020 et qui s'est terminée le 17 septembre 2020 relativement au projet de résolution PP-041, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 173 770 du cadastre du Québec au 10155, boulevard Saint-Vital.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1194602002

CA20 10 277

Déposer le procès-verbal de la consultation écrite et adopter la résolution PP-041, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 173 770 du cadastre du Québec, soit le 10155 boul. Saint-Vital.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adoptée en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, une résolution visant l'occupation de l'immeuble situé au 10155, boulevard Saint-Vital soit le lot 1 173 770 du cadastre du Québec par un centre d'hébergement pour jeunes et ce, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement. Ainsi :

De déroger à la grille R5-242 du Règlement de zonage R.R.1562 et d'autoriser un usage public de classe C (service) pour un centre d'hébergement au lieu d'un usage résidentiel.

Le tout aux conditions suivantes :

QU'une suite soit donnée à cette demande par la délivrance d'un permis d'occupation, dans les 12 mois, sous peine de rendre caduque cette résolution;

QU'une modification soit réalisée afin que la fenestration minimale soit respectée pour la salle à manger du rez-de-chaussée, dans les 12 mois, sous peine de rendre caduque cette résolution;

À défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement RGCA11-10-0007 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Montréal-Nord s'appliquent;

QUE toutes autres dispositions des règlements d'urbanisme continuent de s'appliquer.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1194602002

CA20 10 278

Déposer le procès-verbal de la consultation écrite et adopter la résolution PP-042, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 095 161 du cadastre du Québec, soit le 6014-6016 rue Charny.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la consultation écrite dont l'avis public a été publié le 2 septembre 2020 et qui s'est terminée le 17 septembre 2020 relativement au projet de résolution PP-042, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 095 161 du cadastre du Québec, soit le 6014-6016, rue de Charny.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1194602001

CA20 10 279

Déposer le procès-verbal de la consultation écrite et adopter la résolution PP-042, soit une demande de permettre l'occupation par un centre d'hébergement pour jeunes du bâtiment situé sur le lot 1 095 161 du cadastre du Québec, soit le 6014-6016 rue Charny.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adoptée en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, une résolution visant l'occupation de l'immeuble situé au 6014-6016, rue de Charny soit le lot 1 095 161 du cadastre du Québec par un centre d'hébergement pour jeunes en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement. Ainsi :

De déroger à la grille R10-804 du Règlement de zonage R.R.1562 et d'autoriser un usage public de classe C (service) pour un centre d'hébergement au lieu d'un usage résidentiel.

Le tout aux conditions suivantes :

QU'une suite soit donnée à cette demande par la délivrance d'un permis d'occupation, dans les 12 mois, sous peine de rendre caduque cette résolution;

QU'une suite soit donnée à cette demande par la délivrance d'un permis de construction, afin de remettre en état le garage et ainsi permettre le stationnement d'un véhicule à l'intérieur, dans les 12 mois, sous peine rendre caduque cette résolution;

À défaut de se conformer aux obligations de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement RGCA11-10-0007 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Montréal-Nord s'appliquent;

QUE toutes autres dispositions des règlements d'urbanisme continuent de s'appliquer.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1194602001

CA20 10 280

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement de zonage R.R.1562.055 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de permettre l'usage « restaurant » dans la zone C19-434.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement relatif à la demande d'approbation référendaire pour le second projet de règlement R.R.1562.055 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de permettre l'usage "restaurant" dans la zone C19-434.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1207040005

CA20 10 281

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement de zonage R.R.1562.055 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de permettre l'usage « restaurant » dans la zone C19-434.

Attendu qu'une copie du Règlement R.R.1562.055 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de permettre l'usage « restaurant » dans la zone C19-434 a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement R.R.1562.055 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de permettre l'usage « restaurant » dans la zone C19-434.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1207040005

CA20 10 282

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement de zonage R.R.1562.056 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu R.R.1562.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement relatif à la demande d'approbation référendaire pour le second projet de règlement R.R.1562.056 modifiant diverses dispositions du Règlement de zonage refondu R.R.1562.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1205995004

CA20 10 283

Déposer aux archives le certificat de la secrétaire d'arrondissement et adopter le Règlement de zonage R.R.1562.056 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu R.R.1562.

Attendu qu'une copie du Règlement R.R.1562.056 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu R.R.1562 a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement R.R.1562.056 modifiant diverses dispositions du Règlement de zonage R.R.1562.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1205995004

CA20 10 284

Statuer sur diverses recommandations du comité consultatif sur la mobilité qui a siégé le 2 septembre 2020, en vertu du Règlement 1570 sur la circulation routière.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

Conformément au Règlement 1570 relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement, il est recommandé :

QUE soient autorisées les demandes suivantes :

- Effectuer les analyses nécessaires pour mettre l'avenue l'Archevêque à sens unique, entre les boulevards Gouin et Léger ;
- Ajouter un panneau d'arrêt à quatre (4) directions à l'intersection de la rue Monselet et de l'avenue du Parc-Georges.

QUE le tout soit mis en œuvre par la Direction des travaux publics.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1207758005

CA20 10 285

Titulariser M. Abdelhak Yassim, à titre d'électrotechnicien d'arrondissement, à la Division du soutien technique, Section électricité, de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 10 octobre 2020.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Abdelhak Yassim, matricule 100253737, à titre d'électrotechnicien d'arrondissement, (emploi : 606310), groupe 22, à la Division du soutien technique de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 10 octobre 2020;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1203484002

CA20 10 286

Nommer Mme Martine Cardin, à titre de chef de division des ressources financières et matérielles à la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période de probation de douze mois, et ce, à compter du 6 octobre 2020, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Martine Cardin, matricule 100283777, à titre de chef de division (emploi : 209390 - poste : 15162), groupe de traitement : FM07, à la Division des ressources financières et matérielles de la Direction de la performance, du greffe et des services administratifs, en période de probation de douze mois, et ce, à compter du 6 octobre 2020, en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1207606019

CA20 10 287

Nommer M. Oumar Wade, à titre d'animateur spécialisé - Loisirs socioculturels (animateur en création numérique), à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de six mois, et ce, à compter du 10 octobre 2020, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit nommé M. Oumar Wade, matricule 100076439, à titre d'animateur spécialisé - Loisirs socioculturels (animateur en création numérique), (emploi : 700370 - poste : 79483), à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de six mois, et ce, à compter du 10 octobre 2020, en vue d'un statut permanent à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1204394004

À 21 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 novembre 2020.